

BUREAU FEDERAL

JEUDI 16 MARS 2006

A MARCOUSSIS

A 14H00

PRESENTS :

MM. : Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean-Claude BAQUE, Pierre CAMOU, Gilbert CHEVRIER, Jean DUNYACH, Jacques LAURANS, Guy PIERA, Christian DULLIN, Mme Lydie BONNET, Guy MOLVEAU, Claude DOURTHE, Daniel FALQUE, Michel PALMIE, Jean-Louis BARTHES, Jean-Luc DRUAIS,

ABSENTS EXCUSES :

MM : Jo MASO, Serge BLANCO, Bernard GODET, Jean-Claude SKRELA.

ASSISTENT A LA REUNION :

MM. : Christian BAGATE, Claude ATCHER, Paul DE KEERLE, Gurvan KERVADEC.



LE PRESIDENT LAPASSET OUVRE LA SEANCE A 14H00.

I. AFFAIRES INTERNATIONALES

1. TOURNEE DE NOVEMBRE 2006

Jacques LAURANS rappelle la décision formelle, prise par la Ligue Nationale de rugby, de refuser le 4^{ème} match envisagé contre l'Afrique du Sud pour les tournées d'automne 2007. Un courrier sera adressé à l'IRB pour le confirmer.

Un courrier sera également adressé à la LNR pour l'informer des incidences financières de cette décision.

Le programme de la tournée s'établit désormais de la façon suivante :

11/11/2006 : France/Nouvelle Zélande à Lyon (à confirmer selon les engagements de la Ville et de la région Rhône-Alpes)

18/11/2006 : France/Nouvelle Zélande au Stade de France (match du Centenaire du XV de France)

25/11/2006 : France/Argentine au Stade de France. Pour ce match, le Bureau fédéral décide de reconduire une tarification des places identique « dans l'esprit » à celle de France/Italie 2006.

2. COMMISSION REGLES DU JEU DE L'IRB

Cette commission a été chargée par l'IRB de faire des propositions en matière de « Règles du Jeu ».

J.LAURANS rappelle qu'il a produit, à cet effet, toutes les règles expérimentales mises en place en France : juges d'en but, chronométrage, règles sécuritaires.

3. TOURNOI DES VI NATIONS

L'audience TV du Tournoi est en forte hausse : + 7millions de téléspectateurs pour les 4 premières journées.

Pour le match France/Angleterre, l'audience a été de 6 millions de téléspectateurs.

Le Comité des 6 Nations a décidé que le Trophée du Tournoi serait à Cardiff le 16 mars 2006 pour être remis à l'Equipe de France si elle gagne le tournoi 2006.

Cette remise ne pourra avoir lieu qu'après la rencontre Angleterre/Irlande à Twickenham, où un autre trophée a été envoyé en cas de victoire du Tournoi par l'Irlande.

4. Des études sont faites au niveau international pour développer la pratique du rugby à 7 « Féminin ».

5. Plusieurs membres du Bureau Fédéral attirent l'attention sur le règlement du Tournoi des VI nations qui n'oblige pas le manager de l'équipe de déposer la liste complète des joueurs avec leur numéro de maillot avant le tirage au sort des joueurs qui devront subir un contrôle antidopage.

Une proposition sera faite à l'IRB pour préciser ce règlement.

6. BARBARIANS

Les Barbarians ont fait savoir qu'ils souhaiteraient jouer une rencontre contre la Nouvelle-Zélande ou l'Argentine lors de la Tournée d'Automne 2006.

Bernard LAPASSET précise qu'une réunion du « High Performance Comitee » va se tenir le 29/3/2006. A cette occasion tous les matches internationaux à venir vont être validés.

A ce jour, aucune demande officielle de la part des Barbarians n'a été déposée à la F.F.R ou à l'IRB. Faute de demande, le match envisagé ne sera pas validé

Il précise qu'une validation ultérieure ne sera pas possible.

7. ERC

Jacques LAURANS informe le Bureau Fédéral des différentes réunions qui se sont tenues entre la LNR, la First » anglaise et les pays celtes pour modifier les règlements de la compétition. Il en ressort qu'aucune unanimité n'existe à ce jour entre les représentants des clubs et les fédérations pour envisager de profonds changements.

8. Représentations fédérales pour les ¼ finales des Coupe d'Europe

01/04/06 TOULOUSE : Bernard LAPASSET, Jean-Claude BAQUE, Patrick BATTUT

01/04/06 DUBLIN : Guy PIERA, Jean-Louis BARTHES

02/04/06 SAINT SEBASTIEN: Alain DOUCET, René HOURQUET, Pierre CAMOU, Claude DOURTHE

II. MARKETING

1. FFR/INA

Un accord est en voie d'être conclu avec l'INA sur l'utilisation des images qu'il détient.

La F.F.R. aurait le statut de producteur.

Par ailleurs, une demande du Comité des VI nations pour l'exploitation des images des matches est à l'étude.

2. CONTRAT FFR/RATP

Le contrat a été signé

3. CONTRAT FFR/MUTUALITE FRANÇAISE

Le contrat a été signé

III. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1. Alain DOUCET donne des informations sur l'état de santé d'Olivier KERAUDREN qui a été percuté par un véhicule. Il doit reprendre son travail aujourd'hui.
2. Un bâtiment de la Marine Nationale est en escale à CARDIFF. une délégation fédérale répondra à l'invitation du commandant le 15/03/2006.
3. Alain DOUCET remercie la fédération galloise qui a accepté d'accueillir l'ensemble de la délégation française pour le match de CARDIFF.
4. Alain DOUCET félicite l'ensemble des services fédéraux et des commissions fédérales qui ont contribué à la réussite du match France/Angleterre
5. DOSSIER BRINGUIER , JOUEUR DU CLUB DE CERET

Suite aux différentes sanctions prises par la commission disciplinaire de 1^{ère} instance et la commission d'Appel fédérale et aux propositions de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF, le Bureau Fédéral de la F.F.R., sur proposition de la C.C.A., décide d'infliger au joueur une suspension de 180 jours correspondant à la peine maximum pour insulte à arbitre.

6. MUTATION DES JOUEURS HORS PERIODE

Les règlements des mutations des joueurs qui quittent le secteur amateur pour aller vers le secteur « Pro » pose des problèmes d'application.

Le Bureau Fédéral décide de modifier ce règlement et confie cette mission à la Commission adéquate.

7. A la demande de Gilbert CHEVRIER, Président de la Commission des Agents sportifs, un Bureau fédéral restreint se réunira le 6/04/2006, veille du Comité directeur programmé le 7 avril, pour examiner la situation de plusieurs Agents sportifs.
8. Alain DOUCET souligne la très nette augmentation du nombre de licenciés.

Il salue les efforts de tous.

IV. AFFAIRES SPORTIVES

1. René HOURQUET informe le Bureau fédéral du forfait de Joël JUTGE, initialement désigné pour diriger le lendemain le match Angleterre/Irlande.
2. Finale de la Coupe de la Fédération : Roussillon/Cote Basque
Le Bureau fédéral donne son accord pour que la finale soit organisée au Stade de France en ouverture de la finale du TOP 14 le 10/06/2006.
3. Jean-Claude BAQUE remercie le Comité de Bourgogne pour l'excellente organisation du match France/Angleterre « amateurs »
Le projet de Tournoi des V nations amateur prend forme.

4. Challenge Jean PRAT

Le Bureau fédéral confirme sa volonté de faire jouer les équipes réserves en ouverture des équipes 1 chaque fois que cela est possible.

5. Matches reportés

Le Bureau fédéral donne son accord pour que les matches en retard puissent se jouer dès que possible, même en dehors de l'ordre initialement fixé au calendrier.

6. Jean-Claude BAQUE propose un nouveau calendrier pour la fin des championnats Reichel et Crabos.

Le calendrier est adopté par le Bureau fédéral

7. Jean-Claude BAQUE informe le Bureau fédéral de l'assignation de la FIRA par la Fédération Catalane de Rugby devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Cette assignation fait suite à une demande non satisfaite de cette fédération d'être membre de la FIRA alors qu'elle en fut nation fondatrice.

8. COMPETITION JEUNES

Jean-Claude BAQUE présente un document présentant plusieurs possibilités de modifications pour les compétitions de jeunes.

Un riche et fructueux échange de vues est mené pour tenter de dégager les principales mesures à prendre.

Devant l'ampleur des travaux à mener, il est décidé de remettre le dossier à l'étude des commissions compétentes et de maintenir le statu quo sur la prochaine saison.

9. COMPETITION « ESPOIRS A 7 »

Sur proposition de René HOURQUET, les frais de déplacements de la compétition « Espoirs à 7 » seront pris en charge par la F.F.R. selon le barème suivant :
Km = 0.64€

Majorations forfaitaires

+ de 600 km : 300 €
+ de 900 km : 500 €
+ de 1200 km : 750 €

10. NATIONALE 1 – TROPHEE JEAN PRAT

Le remboursement des frais de déplacement interviendra selon le barème fixé par les règlements généraux de la F.F.R. (article 641)

La longueur de certains déplacements conduit à accorder une indemnité spécifique pour des distances aller-retour supérieures à 1200 km, à savoir 1600 €.

V. COUPE DU MONDE

1. Bernard LAPASSET rappelle que la Coupe du Monde se jouera dans environ un an.

Le travail effectué avec le nouveau Directeur Général, Etienne THOBOIS, prend en compte les positions fédérales.

Il rappelle ensuite l'implication de l'Etat dans le dispositif Coupe du Monde :

- Nomination d'un délégué interministériel
- Exonération de la TVA pour certains secteurs commerciaux
- Mise à disposition de la F.F.R. par le MJSVA, de 290 postes pour accompagner la préparation de la Coupe du Monde ainsi que les opérations de développement que la F.F.R. décidera de mettre en place.

Une prochaine réunion avec le Cabinet du Ministre devrait permettre de préciser les modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

Sur proposition du Président, le Bureau fédéral décide de proposer à Gilbert CHEVRIER la gestion de ce dossier important en relation avec les services de l'Etat, du GIP et de la DTN.

Suite à un tour de table sur le sujet, il est demandé à Gilbert CHEVRIER de faire des propositions sur la définition des postes à créer et à Jean-Louis BARTHES de faire des propositions sur la définition des projets par région ainsi que sur l'implication des personnes recrutées sur le fonctionnement des comités locaux de coordination (CLC) et sur les projets locaux.

2. MISE EN PLACE DES CLC

Il est nécessaire de finaliser au plus vite la mise en place de tous les CLC.

Un document récapitulatif reprenant toutes les informations nécessaires doit être établi.

3. DOSSIER SECURITE

Il est nécessaire de provoquer au plus tôt, une réunion sur l'ensemble du dossier sécurité de la Coupe du Monde avec monsieur P. BERGOUGNOUX, Délégué Interministériel, le GIP et les représentants de la F.F.R.

La F.F.R. doit faire valoir son savoir-faire en la matière et proposer un dispositif correspondant aux principes qu'elle a établis depuis plusieurs années.

4. ACHATS DES HOSPITALITES ET DES LOGES

René HOURQUET fait le point sur ce dossier.

La commande F.F.R. a été adressée à RTH 07 via le GIP.

La réponse a été communiquée à la FFR avec quelques modifications, concernant les demandes en packages « super série » (50 et 90) qui n'ont pas pu être satisfaites en totalité.

Des ajustements seront communiqués aux Présidents de Comités.

Concernant la gestion et la commercialisation des packages par les comités, il est nécessaire d'attendre une étude précise que le service juridique de la F.F.R. fera sur le sujet.

Dans tous les cas, les Comités devront se conformer strictement au dispositif arrêté.

5. TRAIN DU RUGBY

Alain DOUCET annonce que le dispositif est définitivement bouclé. Un courrier sera prochainement adressé aux villes d'accueil, aux communautés de communes, aux Conseils Généraux et aux Comités.

Les Conseils Régionaux recevront également un courrier d'information.
La Coupe du Monde arrivera le 4 mai 2006 à PARIS.
Elle sera installée officiellement dans le train du Rugby.

L'inauguration officielle aura lieu au Havre le 9 mai 2006. Un train spécial partira de la gare Saint Lazare pour aller au Havre. Outre les élus fédéraux, de nombreux internationaux seront invités à se joindre à la manifestation.

Le cahier des charges définitif va être envoyé aux organisations. Le budget prévisionnel devrait être respecté si les Comités Départementaux n'ayant pas confirmé leur engagement le font rapidement. Le GIP a confirmé sa participation à hauteur de 450.000 € HT. La convention FFR/GIP, à cet égard, est à finaliser au plus tôt.

Il est maintenant nécessaire de mettre en place un plan média dans chaque ville concernée.

Il reste à régler la couverture télé avec les différentes chaînes.

Il est rappelé que la F.F.R. a pris un accord avec la société PERNOD pour toutes les manifestations officielles dans le Train du Rugby et dans les gares.
Seules les manifestations organisées en dehors des gares pourront être confiées à d'autres partenaires.
Un chèque d'acompte de 50% du devis initial a été versé à l'agence « Carré Bleu Marine » pour les travaux déjà effectués depuis le début du projet.

VI. AFFAIRES FINANCIERES

1. René HOURQUET demande à Jacques LAURANS de se rapprocher de la Fédération Sud Africaine en vue de la réservation de billets pour le match du 24/06/2006.

2. TOURNOI DES VI NATIONS 2006

Sur les 3 matches disputés au Stade de France, le total des recettes est supérieure de 210.000€ aux prévisions
A elle seule, la recette du match FRANCE/ITALIE a été supérieure de 130.000 € à la prévision établie. C'est une performance !

3. ASSURANCES

Une récente réunion entre les représentants de la F.F.R., de la LNR et de la GMF a permis d'évoquer l'assurance en responsabilité civile des clubs Pro et de la LNR.
La GMF va faire une proposition d'extension en R.C. de la police actuelle. Elle ne concernera que les activités rugby de la L.N.R.
Accord du Bureau Fédéral.

4. SUBVENTIONS

Sont accordées les subventions suivantes :

- Comité Cote d'Argent : 17 000 €
Organisation du congrès FFR 2006
- Comité de Normandie : 17 000 €
Organisation du congrès des arbitres 2006
- Lycée Bellevue Toulouse : 2 000€
Tournoi International scolaire JAPON 2006
- Rugby Clermont la Plaine : 1 000€
- SO Maubourguet : 1 000 €

5. PREPARATION DU BUDGET 2006-2007

L'ensemble des directives se rapportant à la préparation du budget 2006-2007 se trouve dans la note remise par la trésorerie.

L'accent est mis, par René HOURQUET, sur le calendrier et la méthodologie à respecter par les différents gestionnaires de budget.

VII. QUESTIONS DIVERSES

1. Jury de mise en concurrence pour la construction du PC de sécurité du CNR.
Sur proposition de Pierre CAMOU, le Bureau Fédéral valide la composition du Jury chargé de choisir l'entreprise qui réalisera le bâtiment « PC de sécurité » du CNR.

MM : Pierre CAMOU
Alain DOUCET
René HOURQUET
Antoine AUDI
Jean-Claude SKRELA
Roland PATACHON
Jean-Luc DRUAIS

2. AGENDA 2007

René HOURQUET sollicite les membres du Bureau fédéral pour lui faire parvenir anecdotes, documents et photos sur l'historique des 5 Coupes du Monde (1987 à 2003) en vue de la conception de l'Agenda 2007. La réalisation de celui-ci a été déjà engagée par l'équipe ayant piloté ceux des années précédentes.

Son thème : « L'histoire de la Coupe du Monde de Rugby »

3. FINALE DU CHALLENGE JEAN PRAT

Suite à la proposition de Jean-Claude BAQUE d'organiser la finale du Challenge Jean PRAT à Lourdes, le Bureau fédéral décide de mettre en attente cette décision afin d'en examiner toutes les incidences aux plans financier et sécuritaire.

LA SEANCE EST LEVEE A 19H45